

**Dairy Farmers
of Canada**



**Les Producteurs laitiers
du Canada**

Présentation prébudgétaire 2017

Préparée par : Les Producteurs laitiers du Canada

Présentée le : 5 août 2017



Introduction

À l'instar d'autres associations de producteurs agricoles, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) sont préoccupés par l'attention limitée accordée à l'agriculture dans le budget de 2016. L'industrie laitière canadienne apporte une contribution énorme à l'économie canadienne. Selon les résultats préliminaires d'une étude d'ÉcoRessources, menée en 2015, le secteur contribue 19,9 milliards de dollars au PIB et 3,8 milliards de dollars en impôts, en plus de soutenir 221 000 emplois équivalents temps plein partout au pays. En outre, les produits laitiers occupent le premier ou le deuxième rang parmi les secteurs agricoles dans 7 des 10 provinces.

Étant donné les contributions du secteur laitier à l'économie nationale, il est important que le gouvernement contribue à faciliter la croissance continue de l'industrie. Pour le budget de 2017, cela signifie : assurer une indemnisation adéquate pour les effets de l'Accord économique et commercial global (AECG) et du Partenariat transpacifique (PTP); investir dans l'infrastructure de transformation; investir dans la mise en œuvre de l'Initiative proAction sur les fermes; augmenter le financement de la formation et de la dotation à l'ASFC et à l'ACIA; annuler les modifications aux règles sur les immobilisations admissibles; et continuer à soutenir la recherche laitière.

Le secteur laitier du Canada joue un rôle essentiel pour la croissance et la prospérité économiques du pays. Nous apportons déjà une contribution énorme à l'économie du Canada et soutenons une main-d'œuvre importante partout au pays. Les demandes que nous formulons dans la présente présentation prébudgétaire nous aideront à augmenter ces contributions; le secteur ne sera pas le seul à en tirer parti – tout le Canada en bénéficierait.

L'incidence de l'AECG et du PTP

AECG

Pour parvenir à l'AECG, le Canada a accordé à l'Union européenne (UE) l'accès à une part entre 1,5 et 2 p. 100 de son marché des produits laitiers. L'UE pourra donc expédier au Canada 16 000 tonnes additionnelles de fromage fin et 1 700 tonnes de fromage industriel; soit l'équivalent de 4 ou 5 p. 100 du marché du fromage au pays. La part de marché du fromage canadien consentie dans le cadre de l'AECG se traduit, pour les producteurs laitiers, par une perte de revenu annuelle permanente s'élevant à un montant entre 95 et 116 millions de dollars tiré de la vente de lait aux producteurs de fromage.

PTP

Le PTP, qui doit encore être ratifié par tous les pays participants, ajouterait, selon les estimations initiales du gouvernement, une perte d'environ 3,25 % par rapport à la production de lait prévue au Canada en 2015. Cependant, après avoir fait des calculs, les spécialistes des PLC s'attendent à une réduction entre 3,4 et 4 p. 100. Le lait déplacé par ce partenariat ne sera jamais produit au Canada, et se traduira par une perte en revenu permanente allant de 190 à 246 millions de dollars pour nos agriculteurs et pour l'économie canadienne.



Partie 1 – Mesures d’indemnisation AECG/PTP

Les mesures d’indemnisation originales

Le 5 octobre 2015, le gouvernement du Canada a annoncé de multiples mesures d’atténuation ainsi que des mesures d’indemnisation au montant de 4,3 milliards de dollars, livrés sur 15 ans, pour les secteurs en gestion de l’offre. Il est important de garder en tête que, même si la somme des mesures d’indemnisation originales de 4,3 milliards de dollars sur 15 ans est élevée, il s’agit d’un investissement du gouvernement dans les secteurs en gestion de l’offre pour atténuer les pertes permanentes à venir dans le cadre de l’AECG et du PTP.

Séparer l’indemnisation visant l’AECG de celle visant le PTP

Indépendamment de l’annonce du 5 octobre sur les mesures visant à atténuer les effets de l’AECG et du PTP, le gouvernement a depuis clairement signalé qu’il espère que l’AECG soit ratifié plus tard en 2016 et qu’il serait provisoirement en vigueur en 2017. Les PLC ont donc demandé la séparation des mesures d’indemnisation relatives à l’AECG de celles visant le PTP pour permettre leur application comme prévu, soit immédiatement après l’entrée en vigueur de l’AECG, sans égard pour le dossier du PTP. La part des mesures affectée au PTP pourrait donc raisonnablement être ajoutée quand le PTP entrera en vigueur.

Exclusion des produits laitiers du Programme d’exonération des droits

Les mesures d’atténuation originales comprenaient l’exclusion des produits laitiers du Programme d’exonération des droits; un problème de longue date pour les producteurs laitiers canadiens. Il faut régler ce problème relevant de différents ministères, dont le ministère des Finances, le plus tôt possible. Ce problème devrait être intégré aux mesures d’atténuation relatives à l’AECG et résolu immédiatement.

D’autres détails concernant les mesures originales proposées [se trouvent ici](#). Les PLC seraient ravis de discuter davantage des mesures d’indemnisation relatives à l’AECG avec le Comité des finances.

Partie 2 – Investissement du gouvernement dans l’avenir de l’industrie laitière du Canada

Investir dans l’infrastructure de transformation

L’infrastructure de transformation laitière du Canada a vieilli et a atteint sa capacité. Les transformateurs ont besoin d’incitatifs pour investir. L’industrie laitière pourrait utiliser le financement en infrastructure pour stimuler les investissements dans des usines de transformation de produits laitiers modernes afin de soutenir l’emploi au Canada. Ce financement permettrait de stimuler et de moderniser l’industrie en préparation aux conséquences des concessions de marché consenties dans l’AECG et dans le PTP; et de créer de nouveaux produits à valeur ajoutée en vue d’accroître la compétitivité globale de l’industrie. Le

**Dairy Farmers
of Canada**



**Les Producteurs laitiers
du Canada**

financement représente également la possibilité d'ajouter de nouvelles technologies plus efficaces en vue de réduire davantage l'incidence écologique de notre secteur et de générer des avantages pour les consommateurs canadiens.

La construction de nouvelles infrastructures de transformation prendra plusieurs années – le bon moment pour cet investissement, c'est maintenant.



Investissements dans la promotion des produits laitiers canadiens

Le gouvernement s'est engagé à promouvoir les produits canadiens, au pays et à l'étranger. Nous croyons que le gouvernement peut en faire plus pour promouvoir les produits laitiers canadiens compte tenu de l'importance économique de l'industrie laitière canadienne et de l'excellence de ses produits.

Investissement du gouvernement dans la mise en œuvre à la ferme de l'Initiative ProAction

En avril 2016, les PLC ont officiellement lancé leur initiative de développement durable appelée ProAction. L'initiative ProAction comprend des normes nationales sur la qualité du lait, la sécurité alimentaire, les soins des animaux, la traçabilité, la biosécurité et l'environnement. Elle est essentielle pour maintenir la confiance du public et contribue à la durabilité de nos exploitations agricoles, mais elle a un coût financier important pour les producteurs laitiers canadiens.

En juin 2015, les PLC ont demandé au gouvernement précédent de partager l'investissement estimé de 200 millions de dollars (sur dix ans) visant la mise en œuvre de l'initiative ProAction sur les fermes laitières canadiennes. Nous croyons qu'il s'agirait d'une façon constructive pour le gouvernement canadien d'investir dans une industrie laitière durable, et de remplir l'un de ses objectifs de politique agricole grâce au maintien de la confiance des Canadiens envers l'agriculture et l'alimentation du Canada.

Investissements continus dans le financement de la recherche

Les PLC et leurs membres provinciaux ont adopté une stratégie nationale de recherche sur les produits laitiers pour investir collectivement dans leur avenir. Les PLC et leurs membres s'emploient à coordonner les investissements en recherche sur les produits laitiers, et à tirer parti de partenariats avec tous les ordres de gouvernement (provincial ou national) afin de maximiser les investissements des producteurs dans la recherche et générer des résultats ciblés pour faire progresser le secteur.

Dans une lettre datée du 22 juillet 2016, les PLC et plusieurs associations agricoles et agroalimentaires ont souligné que des investissements importants sont nécessaires pour renouveler et redynamiser la recherche agricole et agroalimentaire à un niveau plus important au moyen d'investissements axés non seulement sur la réalisation des résultats de recherche prioritaires, mais aussi sur l'élaboration d'une expertise et d'une infrastructure essentielles en recherche. La recherche est un catalyseur pour l'innovation, tandis que l'innovation est un catalyseur pour la croissance. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est un moteur économique important dans le pays, qui tirerait certainement parti d'un financement accru dans la recherche.

Dans ce contexte, les PLC estiment que le gouvernement fédéral devrait :



- Poursuivre ses investissements en partenariat en collaboration avec les PLC et d'autres organisations laitières afin de soutenir les activités et les initiatives de recherche ciblant les priorités et les objectifs stratégiques de producteurs définis dans sa stratégie nationale de recherche sur les produits laitiers.
- Renouveler l'initiative Grappes agro-scientifiques dans le cadre du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture et augmenter le financement du gouvernement pour cette initiative, y compris le soutien pour les activités d'administration, de gestion et de coordination nécessaires connexes. Le rapport entre les investissements du gouvernement et de l'industrie devrait se maintenir à 75:25 (il pourrait être plus proche de 50:50 grâce à des investissements d'entreprises commerciales privées). Afin de maximiser l'efficacité et d'éviter d'interrompre le continuum de la recherche, il ne devrait pas y avoir d'écart entre le programme et le financement du cadre de politiques actuel et le cadre suivant.
- Continuer à investir en partenariat avec l'industrie pour diffuser rapidement et efficacement les résultats de recherche, les nouvelles connaissances et les nouvelles technologies.

Annuler les modifications aux règles sur les immobilisations admissibles

La disposition relative aux « immobilisations admissibles » publiée dans le budget le plus récent représente une augmentation d'impôts (estimée à 220 millions de dollars) aux dépens des agriculteurs et des petites entreprises. Elle est contre-productive à la création d'emplois et à la stimulation du marché. Les PLC demandent au ministre des Finances d'envisager un renversement de cette politique.

Investissements pour la formation du personnel et pour la dotation à l'ASFC et à l'ACIA

Les organismes gouvernementaux comme l'ASFC et l'ACIA jouent un rôle essentiel dans le soutien du système de gestion de l'offre au Canada. Il est essentiel que le gouvernement assure un financement approprié en vue d'une formation et d'une dotation adéquates à l'ASFC et à l'ACIA. Quand les règles sont claires et quand l'ASFC et l'ACIA disposent des effectifs nécessaires, il est plus simple de faire du commerce et d'assurer l'équité en matière de respect des règles, des obligations et des droits commerciaux canadiens.

Conclusion

À titre de membre de la Fédération canadienne de l'agriculture, les PLC tiennent à souligner leur soutien aux recommandations contenues dans le mémoire prébudgétaire de cette organisation.

Les PLC s'emploient à offrir sur le marché canadien des produits laitiers dont la qualité, la salubrité et la durabilité figurent parmi les plus élevées au monde; c'est un rôle que nous ne prenons pas à la légère. Aussi, nous demandons au gouvernement d'aider à encourager les investissements stratégiques qui nous permettront de mieux desservir le marché. Quand les exploitations agricoles produisent plus de lait et quand ce lait est traité ici, l'économie



canadienne, surtout dans les régions rurales, en tire des avantages. Les investissements permettront à certains producteurs existants d'accroître leurs opérations ou de les moderniser; ils simplifieront l'accès à l'industrie aux nouveaux agriculteurs; contribueront aux transferts d'exploitations agricoles (ce qui se traduira par une diminution du nombre d'exploitations agricoles qui quittent l'industrie); et créeront plus d'emplois au Canada. La somme de ces éléments améliorera la santé et le dynamisme de l'économie canadienne.

À propos des Producteurs laitiers du Canada Organisme national fondé en 1934, les PLC défendent les intérêts des producteurs laitiers canadiens et mettent tout en œuvre pour créer les conditions qui favorisent l'industrie laitière canadienne. Les PLC, qui exercent leurs activités dans un contexte de gestion de l'offre, font la promotion de produits laitiers canadiens sains, de grande qualité, durables et nutritifs faits de lait 100 % canadien par l'entremise de diverses initiatives misant sur le marketing, la nutrition, les politiques et le lobbying. Déterminés à jouer un rôle actif dans leur communauté et animés par un sentiment de fierté, les PLC et les producteurs laitiers canadiens soutiennent activement diverses initiatives locales et nationales.